



## Remboursement d'un acompte

Par **Cophi**, le **03/11/2015** à **17:52**

Bonsoir

En date du 17 juin 2015 j'ai signé un devis de pose de clôture et j'ai versé un acompte de 1900€

Ce devis ne comporte aucune date de réalisation des travaux concernés

J'ai demandé à cette entreprise à mainte reprise de réaliser ces travaux ou de me rembourser (débat houleux): mais rien n'y a fait

Enfin le 12 Octobre, je croyais avoir eu gain de cause et je fais apporter une modification aux descriptifs de ces travaux, ce qui a généré un nouveau devis et toujours pas de date de réalisation de travaux inscrite sur ce dernier

Depuis cette date le chef d'entreprise me communique des dates qu'il n'a jamais honorées et depuis le 29 octobre mes appels sont filtrés et il ne me répond plus du tout

J'ai maintenant la conviction qu'il ne veut pas faire ces travaux et qu'il se dit qu'il ne me rendra jamais ces 1900€

D'autre part, je suis dans l'obligation de faire faire rapidement ses travaux (clôture de mitoyenneté sur une résidence principale) ne serait-ce que pour être couvert par les assurances en cas de vol, mais aussi parce que d'autres sociétés attendent la réalisation de cette clôture afin de réaliser des travaux complémentaires (réalisation de gravillons lavés sur ciment et clôture de façade)

Quelle procédure me conseillez-vous

Merci par avance

Cordialement